



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfiip-sd.fr/085/>

INFORMATION CHSCT

*Les représentants FO en CHSCT :
Sébastien BENARD, Stéphane GUIBERT,
Sébastien LIEVRE et Thierry PETROFF*

FORMATIONS CHSCT 2016

Vous avez été destinataire par mail de la Direction d'une liste de formations financées par le CHSCT. Ces formations sont accessibles à tous les agents de la DDFiP de Vendée.

Elles permettent notamment pour certaines d'entre elles d'améliorer vos conditions de travail.

| Formation | Objectif | Durée | Agents concernés |
|--|---|----------|---|
| Santé au bureau confort postural confort visuel | Comprendre la problématique des affections liées au travail sur écran Repérer les réglage optimal d'un poste tertiaire Mettre en place des techniques afin de tendre vers une diminution des affections Participer à une démarche globale d'amélioration des conditions de travail | 1 jour | Tous les agents |
| Gestion des conflits avec l'usager | intégrer les techniques de communication orale dans les situation délicates Maitriser les agressions verbales Alerter Assimiler les processus de réclamation et de gestion des conflits avec l'usager | 2 jours | Agent chargé d'accueil physique primaire et secondaire |
| Sauveteur secouriste du travail initial | Effectuer les gestes de secours destinés à protéger la victime Alerter les secours Empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours | 2 jours | Tous les agents |
| Sauveteur secouriste du travail – Mise à niveau des compétences | Maintenir ses compétences à un niveau équivalent à celui de sa formation initiale | 1 jour | Agents ayant suivi la formation SST initiale |
| Habilitation électrique | Savoir se protéger du risque électrique | 1 jour | |
| Manipulation des extincteurs | Savoir utiliser le bon extincteur | 1/2 jour | |
| Risques routiers - post permis | Mieux évaluer les erreurs de conduite afin de les prévoir | 1 jour | |
| agressions canines | Comprendre le comportement des chiens - exercices pratiques | 1 jour | |

Pour vous inscrire, vous devez le faire par l'intermédiaire de votre chef de service.

Si vous êtes confronté à des difficultés pour pouvoir vous inscrire à ces formations, n'hésitez pas à nous le faire savoir afin que nous puissions directement intervenir auprès de la Direction.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, NOTRE SITE INTERNET :

<http://www.fo-dgfiip-sd.fr/085/>